

LES FICHES OUTILS

du Parc naturel régional
du Gâtinais français

À destination des élus et porteurs de projets collectifs



RECOMMANDATIONS pour l'installation des ANTENNES DE RADIOTÉLÉPHONIE

Assurer L'INTÉGRATION PAYSAGÈRE

- ▶ Exploiter en priorité les points hauts existants (châteaux d'eau, silos, antennes partagées).
- ▶ Opter pour la mutualisation des infrastructures entre opérateurs.
- ▶ S'appuyer sur un fond végétal existant (bosquet, lisières...).
- ▶ Éviter les implantations dans les zones sensibles et en covisibilité pour préserver le patrimoine naturel et paysager (sites inscrits et classés, abords des monuments historiques, abords de bâtis remarquables non classés...).
- ▶ Éviter les implantations en plaine et en entrée de village.



Bâtiment remarquable



INFORMER ET COLLABORER dès le début du projet

- ▶ Associer le Parc dès la recherche de site, afin de bénéficier de ses données et recommandations (dès réception du courrier de recherche).
- ▶ Engager une concertation précoce avec les élus et services concernés.

Respecter les RECOMMANDATIONS PAYSAGÈRES

- ▶ Prendre en compte les enjeux locaux définis par les élus dans les documents d'urbanisme.
- ▶ Suivre les conseils d'aménagement fournis par le Parc après la visite terrain.

Minimiser L'IMPACT VISUEL

- ▶ Organiser une visite terrain avec toutes les parties prenantes pour évaluer la viabilité du projet sur différents sites envisagés.
- ▶ Réaliser un essai au drone afin d'ajuster la hauteur et minimiser l'impact visuel.

Garantir une GESTION RESPONSABLE des infrastructures

- ▶ Procéder au démontage des antennes obsolètes.

Synthèse des MESURES DE RÉDUCTION D'IMPACT à étudier lors de la VISITE DE TERRAIN

Identification des ENJEUX PAYSAGERS ET ENVIRONNEMENTAUX

- ▶ Repérer les vues sensibles à préserver (panoramas, monuments, espaces naturels).
- ▶ Analyser l'intégration du site dans son environnement proche et lointain.
- ▶ Étudier la végétation existante pour favoriser une occultation naturelle.

Formalisation des ENGAGEMENTS

- ▶ Rédiger un compte-rendu des observations et recommandations.
- ▶ Valider les engagements pour assurer une intégration respectueuse du site.
- ▶ Définir les actions à mettre en œuvre pour garantir la cohérence paysagère du projet.

Intégration paysagère des ÉQUIPEMENTS TECHNIQUES

- ▶ Soigner l'intégration des équipements au sol (bâti de qualité, matériaux adaptés, colorimétrie en harmonie avec le site).
- ▶ Choisir des clôtures discrètes avec des teintes adaptées au paysage.
- ▶ Réduire au maximum la dalle béton pour limiter l'imperméabilisation du sol.
- ▶ Proposer des aménagements végétaux pour masquer ou adoucir l'impact visuel : planter des filtres végétaux avec des essences locales diversifiées en port libre pour masquer les infrastructures.

Optimisation DE L'IMPLANTATION et limitation de L'IMPACT VISUEL

- ▶ Étudier les différentes options d'implantation et leur compatibilité avec l'environnement.
- ▶ Déterminer la hauteur minimale nécessaire pour garantir la couverture tout en réduisant l'impact visuel.
- ▶ Évaluer l'effet de l'antenne depuis différents points de vue (proximité immédiate et perspectives lointaines).
- ▶ Intégrer l'antenne dans le paysage en favorisant des matériaux (de préférence mat) et couleurs adaptés.

